

**BULLETIN MUNICIPAL
DECEMBRE 2014 N° 36**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 20 aout 2014 : Léa LOPEZ
- Le 21 octobre 2014 : Stella HAFFNER

MARIAGES

- Le 19 avril 2014 Jennifer ANDRE et Mathieu HAFFNER
- Le 05 juillet 2014 Iлона CHEVALLIER et Arnaud AUJON (petit fils M DUGROS)
- Le 23 août 2014 Séverine SEARD et Mathieu PISONI

FELICITATIONS A NOS ETUDIANTS

DUBERTRAND Laura : Brevet des collèges
DUSSEL Louis : Brevet des collèges
MONTAGNER Romain : Brevet des collèges
CASEAU Agathe : Brevet des collèges
LAGIER Hortense : Brevet des collèges
MASSENEZ Lili-May ; Brevet des collèges
TOQUEBOEUF Jade : Brevet des collèges
LAGIER Pierre-Thomas : Baccalauréat Sciences et Technologies de laboratoire
NOEL Jonnathan : Baccalauréat Scientifique
PADER Johanna : Baccalauréat : Accompagnement Soins et Service à la personne

Il est possible que certains diplômés ne soient pas cités par manque d'information à la mairie



NOS SPORTIFS A L HONNEUR

Bravo à Georges CASEAU Capitaine de l'équipe de rugby junior de Gimont qui a su emmener son équipe jusqu'en quart de finale du championnat de France

POPULATION

Le nombre estimé de Castillonnaises et de Castillonnais au 31 décembre 2014 est de 257 (source : INSEE).

HORAIRES SECRETARIAT

MAIRIE tél./fax : **05 62 65 53 34** / Courriel : mairie.castillonmassas@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 16h30 – 19h00 et jeudi 10h00 – 13h00

Pour joindre votre Maire en dehors des horaires d'ouverture de la mairie : utiliser exclusivement son portable : **06 15 26 27 23**

N° APPELS D'URGENCE	POMPIERS =	18
	GENDARMERIE =	17
	SAMU =	15

Allo DOCTEUR (urgences) **39 66**

N° SOCIAL GRATUIT / FEMMES BATTUES = 0 800 32 31 30

N° ENFANCE EN DANGER 119

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTILLONNAIS

N'hésitez pas à venir vous présenter à la Mairie, nous sommes une toute petite commune rurale, vous serez toujours accueillis avec beaucoup de plaisir.

N'oubliez pas de bien indiquer sur votre boîte aux lettres TOUS les noms et prénoms des personnes dont vous souhaitez recevoir le courrier. Cela évitera à notre facteur bien des soucis.
MERCI.

- Melle DUBOR Audrey au Village
- Famille MERCIER à la Bourdette
- Famille AUGUY-GALZIN à la Bourdette
- Famille DARROLES au village
- Famille VANDAL Arnaud-CARRETE Isabelle au clos d'Arnoulin
- Famille PADER Julien à la Hune

PAROISSE

Répondantes : Mmes Paule CAPDEVILLE et Corine FAVAREL
(Renseignements, horaires et lieux de messes, cérémonies religieuses)
CURE : Abbé François DUCASSE

SALLE DES FÊTES ET PRÊT MATERIEL

La salle des fêtes de Castillon-Massas n'est louée qu'aux Castillonnais : Il vous sera demandé une attestation d'assurance et une caution de 500€

-Salle des fêtes + chaises + tables + vaisselle + lave-vaisselle	
+réfrigérateur + congélateur + machine à glaçons :	40€
-Cuisine	80€
-Chauffage	40€
-Machine bière pression	20€

Pour la location s'adresser à M BARBEAU Pierre tel : 06 83 02 29 56

D'autre part la commune met GRATUITEMENT à la disposition des Castillonnais, des tréteaux, des chaises et des tables (Attention nombre limité). S'adresser aussi à M BARBEAU.

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : Présidente, Vanessa THORE

Cible Castillonnaise : Président, M Sébastien LOPEZ

Gym volontaire : Présidente, Mme Yvette BARBEAU (séances le mardi soir 19 heures)

Mouv'Danse : Président, M ANTONELLO Bernard (cours le jeudi soir) contact à Castillon-Massas : Mme BOISSELIER Martine

Pour la 1^o fois depuis une vingtaine d'année la fête locale a revu le jour les 23 et 24 août. Sous la houlette de Vanessa, les jeunes de la commune ont mis tout leur savoir et surtout toute leur énergie pour que cette fête soit réussie, et elle fut réussie de bout en bout.

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement toute l'équipe qui a su mener à bien cette entreprise qui n'était pas gagnée d'avance. Tout le monde a pu remarquer la cohésion et le dynamisme de cette équipe autour de leur Présidente.

LE CALENDRIER 2014 DES ACTIVITES

05 janvier : vœux du maire

05 janvier : galette des rois organisée par la société de chasse

1^o mars : Soirée « Tartiflette » organisée par le comité des fêtes

23 mars : Elections municipales

27 avril : Pot des élus

21 juin : Repas et soirée autour du feu de la Saint Jean organisé par le comité des fêtes

28 juin : Kermesse école

22 juin : Ball-Trap organisé par la société de chasse et Mrs Lopez Jules et Sébastien

23-24 août : Fête du village

11 novembre : Cérémonie du souvenir

31 décembre réveillon de la chasse

DES LIVRES ET DES REVUES A DISPOSITION

Vous avez des livres et des revues dont vous souhaitez vous débarrasser.

Plutôt que de les jeter dans les containers jaunes vous pourrez désormais les apporter sous l'abri bus sur la place du village ou un meuble sera mis à votre disposition pour que chacun puisse déposer ou venir chercher des livres ou des revues gratuitement.

LISTE ELECTORALE

Il est rappelé à tous les nouveaux Castillonnais que la liste électorale est en cours de révision jusqu'au 31/12/2014. **Dernier délai.**

Pour vous inscrire, vous devez vous adresser au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture le lundi après-midi ou le jeudi matin muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

.Une permanence exceptionnelle sera ouverte à la mairie le 31 décembre de 08 heures à 10 heures.

ECOLE

L'école de Castillon-Massas compte à la rentrée scolaire 24 élèves.

Le RPI totalise quant à lui 72 élèves, c'est à dire à la limite de perdre une classe. Les mairies ont d'ailleurs reçu un courrier en ce sens. Si la limite plancher de 70 ne devrait pas être atteinte à la rentrée 2015 il n'en est pas de même pour les effectifs prévus en 2016 qui font craindre le pire si de nouvelles familles avec des enfants ne s'installent pas.

En résumé le RPI Castillon-Massas/Roquelaure a pour le moment des effectifs suffisants pour maintenir les 4 classes mais quelques difficultés sont envisageables dans l'avenir. Il serait dommage de fermer des classes toutes neuves.

Les prévisions actuelles pour Castillon sont de 19 élèves en 2015 et 15 en 2016. Pour les années suivantes tout dépendra des mouvements de population et des naissances.

En raison de difficultés financières de la coopérative scolaire, les communes de Castillon et de Roquelaure ont décidé de financer les sorties piscine (entrées et transport)

D'autre part il est envisagé une sortie classe de neige en Janvier pour les plus grands et une sortie non encore définie pour les petits. La commune, là aussi, s'est engagée à aider financièrement les parents de tous les petits Castillonnais qui participeront à la classe de neige en versant une subvention de 75 € par enfant à la coopérative scolaire. La participation pour la sortie des tout petits n'a pas encore été fixée.

SAPEURS POMPIERS (Allo 18)

Nous rappelons aux Castillonnais que nous sommes rattachés depuis 2006 au centre de secours de JEGUN dont les soldats du feu (**tous volontaires**) connaissent Castillon-Massas et viennent régulièrement s'informer de la position des nouvelles habitations.

Lors d'un appel, précisez bien le « lieu-dit » de votre domicile et votre nom pour qu'ils puissent mieux vous situer sur la commune. N'oubliez jamais qu'ils sont notre première ligne de défense, contre le feu bien entendu, mais aussi contre l'eau, l'accident, la maladie brutale parfois,...

N'oubliez pas qu'étant volontaires vos étrennes de fin d'année servent en partie à payer leur complémentaire en cas d'accident au feu. Mais même si vous ne pouvez pas financièrement les aider, acceptez quand même de les recevoir, cela leur fera plaisir et leur permettra de vous connaître et de ne pas perdre de temps à chercher votre domicile au cas où...

SECURITE (rappel)

De nombreux vols sont à signaler dans les environs immédiats.

Veiller à fermer portes et fenêtres de vos voitures et de vos logements. Nous savons tous que pour les anciens Castillonnais c'est une habitude bien difficile à prendre. Le temps où l'on pouvait partir de chez soi en laissant tout ouvert est terminé et bien terminé.

Signaler à la gendarmerie tout ce qui vous paraît anormal ; personne au comportement anormal ou cherchant à entrer chez vous en se dissimulant à votre approche.

Essayer toujours de relever les numéros d'immatriculation des véhicules suspects. N'oubliez pas de fermer portes et fenêtres ainsi que votre voiture.

Pensez, comme nos anciens, « celui qui n'a rien à se reprocher ne se cache pas ».

Attention aussi aux marchands ambulants qui sous prétexte de vendre ou d'acheter peuvent n'être là que pour des missions de reconnaissance.

Malgré les multiples réclamations des maires ruraux, les gendarmes sont de moins en moins nombreux à intervenir en zone rurale et les malandrins l'ont bien compris.

NOS IMPOTS

Dans le cadre de réduction du déficit de notre pays, le gouvernement a décidé de baisser les dotations de fonctionnement des communes. **Cette baisse continuera jusqu'en 2017.**

La dotation 2013 était de 38 530 €. Compte tenu de l'évolution du coût de la vie celle de 2015 aurait dû être de 39 305€. Elle est annoncée pour 34 692€. Soit une baisse de 4 613€ équivalent à 11.56% des impôts versés par les Castillonnais en 2 ans.

Nous devons probablement, pour pouvoir maintenir le budget en l'état actuel et compenser partiellement cette perte en, augmentant les taux de bases de 3 à 5% par an jusqu'en 2017 **si cette décision gouvernementale perdure**

Il est par ailleurs à craindre que toutes les collectivités locales (Région, Département et, Communauté de communes), soumises à la même baisse de leurs dotations, ne procèdent elles aussi à une augmentation de leurs taux de base.

Si l'Etat clame haut et fort qu'il fait baisser l'impôt sur le revenu et fait baisser le déficit, il oublie que pour financer ces actions il a augmenté la TVA et que maintenant il ponctionne les communes et les oblige ainsi à augmenter les impôts locaux.

Qui sera gagnant dans cette affaire ?

Certainement pas le contribuable. Car chacun a besoin d'un toit et rares sont ceux qui sont exonérés de la taxe d'habitation. Quant à la TVA nous la payons tous lors de nos achats quotidiens.

Le Conseil Municipal étudie toutes les mesures permettant de limiter cette hausse. Il est probable que, comme l'on déjà commencé beaucoup d'autres communes, nous freinions les investissements (voirie et bâtiments) en attendant des jours meilleurs.

LES ARRETES DU MAIRE

29 mars 2014 Nomination des membres du conseil d'administration du CCAS

29 mars 2014 Délégation de fonction aux adjoints en matière de finances d'urbanisme et de voirie

29 mars 2014 Délégation de fonction au 1^o et 2^o adjoint en matière d'hospitalisation d'office

29 mars 2014 Délégation de fonction au 1^o adjoint en matière d'état civil

05 mai 2014 Mise à jour de la carte communale suite au « plan de prévention des risques retrait gonflement des sols argileux »

17 juin 2014 Autorisation de débit de boisson temporaire pour le bal du feu de la Saint Jean

18 Aout 2014 Autorisation de débit de boisson temporaire avec dérogation pour la fête communale

14 Octobre 2014 Enquête publique pour modification de l'emprise du chemin de Mestressens

APERCU RESULTATS – FONCTIONNEMENT –

POSTES	PREVISIONNEL 2014	REALISE AU 17 12 2014
DEPENSES		
60- Achats : électricité, combustible, aliment. cantine entretien, bureau, voirie, carburant, frais scolaires...	25 750.00	20 143.35
61- Services extérieurs : Assurances, entretien et réparation des matériels et bâtiments, petit matériel, entretien voirie....	28 238.00	16 496.42
62- Autres services extérieurs : Honoraires, téléphone, fêtes et cérémonies ...	5 300.00	3 772.42
63- Impôts fonciers et taxes	1 200.00	1 030.00
64- Charges de personnel : Rémunérations, charges, médecine du travail	35 100.00	35 443.30
65- Autres charges de gestion courante : Indemnités, aide sociale, service incendie, cotis retraite, subventions associations, syndicats eau, électricité, sictom, centre de gestion	29 549.48	28 619.08
66- Charges financières (intérêts emprunt école)	3 105.72	3 105.72
67- Loisirs école (piscine, classe transplantée, sortie petits)	2 500.00	2 099.60
68- Amortissement	428.00	427.58
22- Dépenses imprévues	3 469.54	
23- Virement à la section d'investissement	68 500.00	26 781.01
7396-Revers fiscalité « communauté commune »	2 551.53	2 551.53
EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2014		* 67 663.17
TOTAL DEPENSES	205 692.27	208 133.18
RECETTES		
70- Produits : remb frais, redevances, cantine	10 195.00	8 877.10
73- Impôts et taxes : - impôts locaux	39 905.00	39 924.00
- autres	5 400.00	4 286.42
74- Dotation de l'Etat	37 469.00	37 469.00
- autres	29 350.00	35 536.00
75- Autres produits : loyers	14 800.00	12 911.78
: divers	200.00	755.61
002- Report excédent de fonctionnement 2013	68 373.27	68 373.27
rembours assurances et produits exceptionnels		
64 remboursements maladie		
TOTAL RECETTES	205 692.27	208 133.18
Estimation impôts locaux payés par Castillonnais : 110 000€ Montant des impôts reversés à la commune : 39 924€		
* Excédent pour financement Moulinet et travaux 2015		

APERCU RESULTATS – INVESTISSEMENT –

POSTES	PREVISIONNEL 2014	REALISE AU 17 12 2014
DEPENSES		
01- Reprise Déficit	39 329.49	39 329.49
20		
Dépôts et cautions	1 200.00	751.00
21- Dépenses Equipement		
Terrain Moulinet	1 000.00	0.00
Voirie	15 391.30	20 068.92
Aménagement carrefour Moulinet *	29 000.00	
Cour école	5 000.00	0.00
Fenêtres salle fêtes Sécurité enfants	14 000.00	10 318.97
Mobilier	2 000.00	0.00
Matériel	3.000.00	1 260.60
19 – Remboursement Emprunts		
	5 786.70	5 786.70
20- Dépenses imprévues		
TOTAL DEPENSES	115 707.49	77 515.68
001 EXCEDENT capitalisé 2013	39 329.49	39 329.49
13- Subventions		
Dépôts et cautionnements	1 200.00	801.07
Subvention voirie		
FCTVA	6 250.00	6 249.00
TLE		3 927.53
Vir de la section de fonctionnement	68 928.00	26 781.01
Amortissements	428.00	427.58
TOTAL RECETTES	115 707.49	77 515.68
*travaux en cours non payés financement provisionné		

TRAVAUX DIVERS

REALISATIONS 2014

-Remise en état du cours de tennis (Désormais mis GRATUITEMENT à disposition des Castillonnais) sauf durant les périodes utilisation par l'école et la communauté de communes au bénéfice des enfants.

- Rénovation du logement dit « de l'instituteur » au-dessus de la mairie
- Rénovation du logement à côté de la maison des associations

PREVISIONS 2015 (si les finances le permettent)

- Révision toiture salle des fêtes
- Peinture plafond salle des fêtes
- Aménagement du Parking devant le local associatif
- Réfection de la cour de l'école
- Achat et pose de menuiseries aux normes à la salle des fêtes

VOIRIE

REALISATIONS 2014

- Réfection du chemin de « Pardan »
- Réfection tronçon « Miegerville »
- Point à temps Clouquejeou, Mestressens, Lalanne et divers
- Empierrement chemin de la « Bennerie »

PREVISIONS 2015

- Réfection du chemin de « Mestressens » au-dessus du « Moulinet »
- Point à temps
- Aménagement du carrefour du « Moulinet »

ORDURES MENAGERES (compétence communauté de communes à compter du 01 01 2015)

L'incivilité coute cher à chacun d'entre nous

Lors des contrôles fait par le SICTOM il a été constaté que de nombreux déchets non recyclables étaient déposés dans les containers jaunes (déchets recyclables). Pour cette raison les surcoûts de tri dus aux incivilités nous sont facturés sur nos feuilles d'impôts.

Les encombrants doivent être portés à la déchetterie et non pas laissés à proximité des containers. La déchetterie est installée à Jégun, sur la D948, à la zone artisanale direction Condom.

Ouverture de la déchetterie de Jégun

Hiver du 1^o octobre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h à 17h

Été du 1^o avril au 30 septembre du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Une enquête ci jointe est ouverte pour éventuellement une ouverture le samedi

MERCI DE NE PAS CONFONDRE AIRE DE CONTAINERS ET DECHETTERIE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A ce jour tous les branchements à l'assainissement collectif sont terminés.

Les premiers contrôles par le Conseil Général ont confirmé le bon fonctionnement de l'installation.

ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Il est recommandé de faire appel à Melle GUISE ou M LECONTE au SPANC pour toute modification de votre système d'assainissement. (05 62 60 60 09).

A TRAVERS LA COMMUNAUTE « CŒUR DE GASCOGNE »

Président : BAYLAC Michel, Maire de Roquelaure

Directeur : TRINQUET Laurent

En adhérant à la communauté de communes « Cœur de Gascogne », Castillon-Massas a transféré un certain nombre de compétences à cette dernière. A savoir :

-L'aide à domicile

-Le tourisme

-Le périscolaire (garderies, CLSH, CLAE...)

-Les nouvelles technologies (haut débit, internet)

Ces compétences ne pouvaient être assurées par la commune en raison de nos faibles moyens financiers. Pour toutes les questions concernant ces compétences vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes.

Dans les années à venir plusieurs autres compétences seront transmises à la communauté de communes en raison du désengagement de l'Etat et pour obtenir un maximum de financements.

1° janvier 2015 l'aide sociale (création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale) et les ordures ménagères seront les prochaines compétences transférées.

L'urbanisme au plus tard en 2017... à suivre.

AIDE A DOMICILE

Le service d'aide à domicile de Cœur de Gascogne a été évalué en 2012 par un audit externe dans le cadre du renouvellement de l'agrément qualité délivré par les services de l'état.

Cet audit n'a pu que constater le sérieux du service rendu par les agents.

Ce service est accessible à tous dès lors que vous avez un besoin suite à une maladie, une hospitalisation,....

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Sylvie MOTHE : **05 62 64 54 62**.

Les salariés du service d'aide à domicile habitent tout près de chez vous, le plus souvent dans votre commune, ce qui assure dans la plupart des cas une réactivité immédiate si vous avez besoin de leur service.

ECOLE ET ACCUEIL DES ENFANTS

Une convention a été passée entre la commune et la communauté de communes pour que les enfants durant les interclasses, sous la responsabilité soit de l'instituteur soit de la communauté de communes puissent utiliser le court de tennis.

ETE JEUNES

Il n'y a pas eu de travaux ETE JEUNES à Castillon cette année par manque d'inscription de jeunes à ces travaux de cinq matinées sur une semaine. C'est un peu dommage, cela aurait permis à quelques jeunes Castillonnais de gagner un petit pécule tout en travaillant un peu pour leur commune.

ANIMATIONS JEUNES

Cœur de Gascogne organise plusieurs fois par an des camps de vacances destinés aux jeunes de nos villages, (Ski, randonnées, paint ball,...) et ceci pour tous les âges. Renseignez-vous.

MANIFESTATIONS et TOURISME

La communauté de communes « Cœur de Gascogne » est présente dans toutes les manifestations d'intérêt communautaire de nos villages.

« Cœur de Gascogne » : téléphone 05 62 64 54 62 fax 05 62 64 00 47 www.coeurdegascogne.com

LA MUNICIPALITE DE CASTILLON-MASSAS 2014-2020

MAIRE	Bernard CARRERA	06 15 26 27 23
1° ADJOINT	Daniel JUGAN	06 72 81 28 95
2° ADJOINT	Pierre BARBEAU	05 62 65 57 67
3° ADJOINT	Pierre BESSAGNET	05 62 64 51 63
	Corine FAVAREL	
	Fabienne PADER	
	Arnaud BURRIEL	
	Claude BRESSAC	
	Jean Louis CHAPELLE	
	Jacques SAUVAGE	

SECRETAIRE MAIRIE Annie REY
MAIRIE tél./fax : 05 62 65 53 34 / **Courriel :** mairie.castillonmassas@wanadoo.fr
Ouverture du secrétariat : lundi 16h30 – 19h et jeudi 10h – 13h

DELEGATIONS AUX ADJOINTS SOUS LA SURVEILLANCE ET LA RESPONSABILITE DU MAIRE DANS L'ORDRE DE PRIORITE.

ETAT CIVIL	URBNISME	FINANCES	DELEGATION VOIRIE
A C H O	Daniel JUGAN	Daniel JUGAN	Pierre BESSAGNET
Daniel JUGAN	Pierre BARBEAU	Pierre BARBEAU	Pierre BARBEAU
		Pierre BESSAGNET	Daniel JUGAN

1) ELUS AUX SYNDICATS

SIAEP	ELECTRIFICATION
Corinne FAVAREL	Pierre BARBEAU
Pierre BESSAGNET	Claude BRESSAC

2) ELUS COMMUNAUTE DE COMMUNES

DELEGUE COMMUNAUTAIRE CARRERA Bernard (titulaire) JUGAN Daniel (suppléant)

3) ELUS COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

TRANSFERT CHARGES	FINANCES	AIDE A DOMICILE JEUNESSE	CCIAS
Bernard CARRERA	Bernard CARRERA	Fabienne PADER	Arnaud BURRIEL
Daniel JUGAN	Daniel JUGAN	Bernard CARRERA	Fabienne PADER

AMENAGEMENT	ECONOMIE	TOURISME	NOUVELLES	SICTOM
URBANISME			TECHNOLOGIES	
Jean Louis CHAPELLE	Corine FAVAREL	Arnaud BURRIEL	Corine FAVAREL	Corine FAVAREL
Pierre BESSAGNET	Claude BRESSAC	Claude BRESSAC	Jean-Louis CHAPELLE	Arnaud BURRIEL

4) CENTRE COMMUNAL D AIDE SOCIALE

MEMBRES ELUS

Jean-Louis CHAPELLE
Fabienne PADER
Pierre BESSAGNET
Jacques SAUVAGE

MEMBRES NOMMES

SOULAYRAC Hélène au titre de l' UDAF du Gers
PONGE Monique au titre des personnes âgées
CAPDEVILLE Paule au titre des personnes handicapées
CASEAU Philippe au titre de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

5) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (Membres nommés par la direction des services fiscaux)

TITULAIRES : FAVAREL Corine. CAPDEVILLE Paule. BARBEAU Pierre. PRIEUR Jean Claude. BRESSAC Claude. BESSAGNET Pierre

SUPPLEANTS : JUGAN Daniel, DEHAN Alain, DELLAS Nadine, PONGE Monique, ALIAS Françoise, VOISIN Sébastien.

6) COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

TITULAIRES : FAVAREL Corine, JUGAN Daniel, BURRIEL Arnaud
SUPPLEANTS : SAUVAGE Jacques, BARBEAU Pierre, CHAPELLE Jean Louis

7) DELEGUES AU « PAYS D AUCH »: Corine FAVAREL

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A lire tout particulièrement par ceux qui pourraient penser que les décisions ne sont pas prises de manière collégiale.

Le Conseil Municipal est réuni de huit à quinze fois par an selon les années, au lieu des quatre fois prévues par la loi. Ceci parce que Monsieur le Maire souhaite avoir l'avis de son Conseil Municipal pour entériner chacune de ses décisions. Et comme les paroles s'envolent....

Les décisions font l'objet d'un Procès-Verbal, écrit, établi par le premier adjoint lors de la réunion du Conseil Municipal. Ce Procès-Verbal est joint aux délibérations et mis en ligne sur le site « monclocher.com ». ET CE DEPUIS 2001 !!!!

Depuis 2010 conformément à la loi : les convocations, **les délibérations visées et contrôlées par la Préfecture** ainsi que les PV de séances sont reliés et conservés au même titre que les registres d'état civil. (Auparavant seules les délibérations étaient collées dans un registre)

01/01/2014 à 17/03/2014 Pas de délibérations (Conseil Municipal en fin de mandat)
18 mars 2014 Examen et vote du compte de gestion 2013 de la commune
18 mars 2014 Vote du compte administratif 2013 de la commune
18 mars 2014 Affectation des résultats 2013 de la commune
18 mars 2014 Examen et vote du compte de gestion 2013 de l'assainissement collectif
18 mars 2014 Vote du compte administratif 2013 de l'assainissement collectif
18 mars 2014 Affectation des résultats 2013 de l'assainissement collectif
29 mars 2014 Election du Maire
29 mars 2014 Election des Adjoints
29 mars 2014 Taux d'indemnisation du Maire et des Adjoints
29 mars 2014 Elections des délégués (eau, électricité, ordures ménagères, pays d'Auch, défense...)
15 avril 2014 Vote des taux de taxes communales 2014
15 avril 2014 Vote du budget prévisionnel 2014 de la commune
15 avril 2014 Vote du budget prévisionnel 2014 de l'assainissement collectif
15 avril 2014 Changement des statuts du SIAEP
13 mai 2014 Achat vente terrains Palanque/Commune : emprise chemin de « La Hount Martin »
13 mai 2014 Prix des concessions funéraires et columbarium
13 mai 2014 Nomination des délégués aux commissions de la communauté de communes
13 mai 2014 Election des membres de la commission d'appel d'offre de la commune
13 mai 2014 Proposition des membres à la commission des impôts directs
13 mai 2014 Tirage au sort des jurés d'assises
20 juin 2014 Election des délégués pour l'élection sénatoriale
20 juin 2014 Renouvellement contrat cantinière
20 juin 2014 Choix entreprise travaux menuiserie à la salle des fêtes
20 juin 2014 Renouvellement contrat secrétaire de mairie
29 juillet 2014 Echange terrains « Au Moulinet » pour aménagement nouvelle bretelle visant à sécuriser la sortie du chemin de Mestressens (travaux en collaboration avec le Conseil Général)
29 juillet 2014 Choix entreprise pour travaux voirie
23 septembre 2014 Prix du repas cantine (2.50€)
23 septembre 2014 Prix accueil élèves extérieurs au RPI (550€)
23 septembre 2014 Modalités et bornage terrains chemin de « Mestressens »
23 septembre 2014 Nomination du commissaire enquêteur : emprise du chemin de « Mestressens »
23 septembre 2014 Proposition pour titularisation de la secrétaire de mairie
12 novembre 2014 Statuts CDC pour création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale
12 novembre 2014 transfert de la compétence ordures ménagères à la communauté de communes
12 novembre 2014 Statuts CDC modification des termes d'adhésion au SCOT départemental
16 decembre 2014 décision modificative budget 2014

LE MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que je profite de cette tribune pour vous remercier de la confiance que vous avez témoignée à notre égard lors de l'élection municipale.

Certains, lors de la parution du bulletin 2013 s'étaient peut-être étonnés de l'amertume du mot du Maire. En effet à force d'entendre des critiques, des contre-vérités, des insinuations ou carrément des propos mensongers concernant notre action, je sentais mon équipe découragée, démobilisée et moi, encore plus qu'eux. Ce n'est qu'après beaucoup d'hésitations et parce que mon Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de se représenter que j'ai accepté de continuer.

Votre vote sans appel nous a agréablement étonnés et je dirais même surpris. Je peux vous assurer que pour chacun d'entre nous, votre soutien massif a eu l'effet d'un baume efficace pour guérir le découragement qui nous envahissait. Merci à tous ceux qui nous font confiance.

Je voudrais que chacun comprenne que ce ne sont pas seulement, comme dans les grandes villes, des conseils que je demande à mes Conseillers. Il me serait en effet impossible de supporter des « ya qu'a » et des « faut qu'on » dans mon Conseil.

Chacun, suivant ses compétences, a des tâches à accomplir et ce sont souvent d'ailleurs des tâches manuelles. Nous essayons avec le peu de moyens que nous avons de faire l'essentiel ; (Entretien la voirie et le patrimoine sans oublier l'école). Tous sont amenés à travailler sur les routes, sur les bâtiments communaux, pour rénover, réparer, nettoyer...

Je ne peux exiger de mes conseillers ces travaux bénévoles et parfois ingrats, que s'ils ont l'impression que vous les soutenez dans leur action.

De profondes réformes sont en cours : refonte des régions, des communautés de communes, disparition des départements et des Conseil Généraux (ou pas), transfert de compétences vers les régions et les communautés de communes, mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale, désengagement total de l'Etat...Le tout orchestré par une frénétique gesticulation politique.

J'ose espérer que toute cette fièvre de réformes nous sera favorable mais permettez-moi d'en douter...

Quel que soit l'avenir que nous réservent nos femmes et hommes politiques, l'essentiel est qu'en cette fin d'année nous pensions d'abord à nos familles, à nos proches et à nos amis.

Les fêtes de fin d'année sont un moment privilégié pour oublier la morosité ambiante et pour que nous fêtions Noël et le jour de l'an, dans la joie, en famille ou entourés d'amis.

J'espère pour les plus jeunes plein de succès scolaires, pour ceux qui travaillent la pérennité de leur emploi, pour les retraités des loisirs sans fin qui leur fassent oublier les longues années de labeur et pour tous, la réalisation de vos projets les plus fous.

Je n'oublierai pas ceux qui sont dans la peine ou qui luttent contre la maladie à qui je souhaite que 2015 apporte guérison, réconfort et paix.

Mes Conseillers et mes Adjoints se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Puisse l'année 2015 satisfaire le moindre de vos désirs.

**Votre Maire
B. CARRERA**